



OFFRE D'EMPLOI
Auxiliaire d'enseignement
Auxiliaire de recherche
Assistant technique

RÉSERVÉE À IRBV	
NO D'AFFICHAGE	PÉRIODE D'AFFICHAGE
	du 01-05-2023 au 05-05-2023

Le chercheur ou le gestionnaire doit retourner le formulaire à

Tout nouveau contrat d'auxiliaire de recherche et d'assistant technique de trente-cinq heures et plus doit être affiché au moins cinq jours ouvrables.

Directives aux candidats :

Les candidats intéressés doivent remplir le formulaire de mise en candidature disponible sur le site internet du Département de sciences biologiques, soumettre une lettre d'intention et un curriculum vitae au chercheur ou au gestionnaire responsable, à l'adresse courriel mentionné ci-dessus.

UN CONTRAT NE PEUT EXCÉDER UN TRIMESTRE

AUTOMNE (Maximum 255 heures)	HIVER (Maximum 255 heures)	ÉTÉ (Heures illimitées)
		X
CHERCHEUR OU GESTIONNAIRE RESPONSABLE		ADRESSE COURRIEL
Simon Legault (Laboratoire Jacques Brodeur)		simon.legault.1@umontreal.ca
PÉRIODE DU CONTRAT		NOMBRE D'HEURES
du 15 mai 2023 au 1 sept. 2023		560 h
HORAIRE SI CONNU		
Lundi au vendredi 9h à 17h		
AUXILIAIRE D'ENSEIGNEMENT <input type="checkbox"/> Étudiant inscrit à l'UdeM engagé pour participer aux travaux de recherche du chercheur. Tâches liées à l'enseignement.	AUXILIAIRE DE RECHERCHE <input checked="" type="checkbox"/> Étudiant inscrit à l'UdeM engagé pour participer aux travaux de recherche du chercheur. Tâches liées à des activités de recherche.	ASSISTANT TECHNIQUE <input type="checkbox"/> Tâches pour soutenir des activités d'ordre opérationnel et de service.

DESCRIPTION SOMMAIRE DE L'EMPLOI

L'emploi consiste à maintenir les colonies d'insectes au laboratoire, participer à la collecte de données sur le scarabée japonais sur le terrain et en laboratoire, récolter des échantillons de fruits et légumes pour un projet sur les résidus de pesticides, autres tâches connexes. Il est possible que la personne doive travailler occasionnellement les fins de semaine. Le contrat pourra débuter entre le 15 mai et le 1er juin, selon la disponibilité de l'étudiant.e. Taux horaire 16,12 \$ + indemnités = 19,02 \$

CRITÈRES DE SÉLECTION

Être inscrit au baccalauréat en biologie, posséder un permis de conduire valide, expérience avec les insectes (atout).

CONDITIONS D'EMBAUCHE

Permis de conduire obligatoire.